

Experts-
Comptables
Retraités

LES EXPERTS-COMPTABLES et COMMISSAIRES AUX COMPTES RETRAITES DE TOULOUSE OCCITANIE

L'Editorial du Président

Chers(es) amis(es)

J'espère que vous êtes toutes et tous motivés pour participer à la nouvelle saison. Je vous sais, pour beaucoup d'entre vous, impatients et heureux de savoir que nous allons mettre fin à cette longue période de sommeil afin de préserver notre santé et celle de nos proches.

Nous préparons pour cette année 2021 un programme dont une partie est issue des manifestations reportées de 2020 pendant la pandémie. Nous respectons toujours les mesures sanitaires et les règles de distanciation qui devraient être toujours en vigueur ou nécessaires pour nous protéger d'un virus qui n'a pas disparu même si un vaccin est proposé en ce début d'année 2021.

Le conseil d'administration a planifié aussi les manifestations de 2021 si les conditions sanitaires le permettent :

- En mars : visite du Musée de l'Envol des Pionniers et de la Machine dans la zone de Toulouse Montaudran.
- En avril : Assemblée Générale
- En mai : Sortie à Montauban (Musée ...)
- En juin : Sortie au Mas d'Azil (Grotte, Musée)
- En septembre : Pianos aux Jacobins
- En octobre : Sortie à Barcelone
- En novembre : Conférence (Dossier patrimonial)
- En décembre : Conférence du professeur Marty.

Par ailleurs, le conseil est prêt à ouvrir des ateliers sur les thèmes concernant l'informatique et la généalogie.

Si vous souhaitez y participer, faites le moi savoir par un mail ou par téléphone.

Bonne année à vous tous et à vos proches.

Amicalement,

Jean-Denis COUDENC



Les échos de notre Fédération

- La fédération dont la dénomination est :

Fédération des associations d'experts-comptables retraités dite ECR Fédération

- Il existe à ce jour 19 associations régionales.

Pour l'Occitanie, il y a notre association ECR Toulouse Occitanie et ECR Languedoc Roussillon.

- Elle a pour vocation de réunir les associations régionales d'experts-comptables et commissaires aux comptes retraités.
- Elle a pour objet de :
 - Entreprendre toutes actions et recherches par tous moyens susceptibles d'aider à la défense des intérêts matériels et moraux de ses adhérents.
 - Favoriser une meilleure connaissance mutuelle des activités et des préoccupations de ses membres et de leurs allocataires.
 - Représenter ses adhérents devant toutes les instances publiques ou privées.

A cette fin, la fédération peut notamment :

- Définir, promouvoir toutes réflexions, études ou actions dans l'intérêt des adhérents des associations membres.
 - Assurer la représentation efficace des retraités au sein de leur caisse de retraite, la CAVEC, en défendant entre autres le droit légitime de tous les allocataires au maintien d'une retraite décente.
 - Mettre en place et gérer des outils documentaires à l'usage des retraités.
 - Coordonner et organiser des synergies autour des actions culturelles et de loisirs organisés par les différentes associations régionales adhérentes au profit des retraités et de leur environnement.
- Elle a son siège social au siège du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.
 - Elle a comme ressources le montant des cotisations des associations membres et les subventions des institutions professionnelles ou autres organismes.
 - Le Conseil d'Administration est composé de 18 titulaires, les Présidents régionaux et de 18 suppléants.
 - Le Bureau est composé :
 - D'un Président,
 - D'un ou plusieurs vice-présidents (5),
 - Un secrétaire et un secrétaire adjoint,
 - Un trésorier et un trésorier adjoint.

J'ai été désigné en qualité de vice-président.

Alain ROLLAND est le nouveau Président.

Bernard BOUISSOU était le vice-président dans la mandature précédente.

Il sera mon suppléant et devient le Président de la commission « Mutuelle. »

Jean Denis COUDENC

Les échos sur les mutuelles santé

Achat de lunettes de vue, pose de prothèses dentaires ou auditives, consommation de certains médicaments... De nombreuses dépenses de santé ne sont pas prises en charge - ou pas totalement - par l'assurance maladie obligatoire. C'est pourquoi la plupart des assurés opte pour une mutuelle santé (appelée également complémentaire santé). Mais savez-vous exactement comment celles-ci fonctionnent ? Quelles garanties sont proposées ? Comment en changer ou comment les résilier ? On vous explique comment ça fonctionne !

La mutuelle santé est-elle obligatoire ?

Toute personne peut souscrire à une mutuelle santé et en faire bénéficier éventuellement d'autres membres de sa famille, mais **la mutuelle santé n'est pas obligatoire**.

Quelles sont les garanties proposées par les mutuelles santé ?

Les garanties de remboursement des frais de soins et de biens médicaux **varient selon les contrats proposés par les assureurs**. Mais généralement, les contrats prennent en charge les frais d'hospitalisation médicale ou chirurgicale, les actes et frais de chirurgie, le forfait journalier hospitalier, les consultations et visites de médecins généralistes ou spécialistes, les frais pharmaceutiques, etc.

De même, généralement la plupart des contrats proposent des garanties de base définies réglementairement. Par exemple :

- 100 % de la base de remboursement de la sécurité sociale sur les soins courants
- 100 % du forfait journalier facturé par les établissements hospitaliers, sans limitation de durée
- 100 % de la base de remboursement de la Sécurité sociale pour les soins dentaires courants (consultations, et soins tels qu'un détartrage ou encore un traitement de caries.)
- 100 % de la base de remboursement de la sécurité sociale pour l'optique.

À savoir

- La plupart des organismes qui proposent des mutuelles santé prévoient des contrats avec différents niveaux de couverture. Par exemple il est possible de souscrire à des contrats qui prennent aussi en charge certains **dépassements d'honoraires** de spécialistes, qui permettent de bénéficier de **prestations supplémentaires en cas d'hospitalisation** ou bien qui permettent de couvrir encore davantage les dépenses liées aux **appareils acoustiques**, aux **prothèses dentaires**, ou aux **lunettes et lentilles de contact** par exemple.
- De même des garanties de prévoyance sont également proposées, par exemple pour couvrir les frais relatifs à une incapacité temporaire ou à une invalidité.
- Bien évidemment, plus un contrat prévoit une couverture étendue, plus les cotisations payées par l'assuré seront élevées.

Comment souscrire à une mutuelle santé ?

Pour souscrire à une mutuelle santé, vous pouvez solliciter une entreprise d'assurance privée, une mutuelle, une institution de prévoyance, une banque, ou même un courtier ou un agent général d'assurance.

À savoir

Notez que vous disposez d'un **délai de 14 jours pour vous rétracter** sans que vous ayez à vous justifier. Cette rétractation éventuelle ne peut donner lieu à des pénalités.

Quelques conseils pour vous aider à choisir votre mutuelle santé

Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans les nombreuses offres de contrat de mutuelle santé. Voici quelques conseils pour vous aiguiller dans votre choix :

- Il est conseillé de privilégier les contrats qui **indiquent clairement les couvertures proposées et les remboursements obtenus**. À ce titre, il peut être utile d'examiner le montant du remboursement de la Sécurité sociale pour chaque acte médical et la somme qui reste à charge après remboursement de la complémentaire santé.
- Optez pour un contrat dont les **garanties sont adaptées à votre son budget, à votre composition familiale et surtout à votre état de santé** ainsi qu'à celui des éventuels autres assurés du contrat. En effet, un assuré devant consulter régulièrement des spécialistes ou devant faire face à des dépenses importantes de santé, aura besoin d'un contrat avec une couverture plus large qu'un assuré ne rencontrant pas ce type de situation.

À savoir

- Dans tous les cas, il est vivement conseillé de demander un **tableau des prestations récapitulant tous les remboursements**, ainsi que les conditions générales, avant de souscrire à un contrat.
- Surtout, **comparez les offres et demandez des devis**.
- Vous pouvez également consulter les sites des **comparateurs d'assurance en ligne** pour vous aider dans votre choix.

Comment résilier une mutuelle santé ?

À compter du **1^{er} décembre 2020 les assurés pourront résilier, après 1 an de souscription, leur contrat de mutuelle santé, à tout moment, sans frais ni pénalité**. Auparavant, cette possibilité ne pouvait être exercée qu'une fois par an, avant la date d'anniversaire du contrat, sous peine de payer des pénalités.

Concrètement, pour résilier votre mutuelle santé à compter du 1^{er} décembre 2020, vous devez **notifier à l'organisme qui gère votre complémentaire, votre souhait de résilier**. Cela peut être fait par courrier (il n'est plus obligatoire que ce dernier soit envoyé en recommandé avec accusé de réception), par mail ou via votre compte client si cela est prévu par l'organisme, ou bien encore directement lors d'un rendez-vous physique.

À savoir

- Notez que dans certains cas (mariage, divorce, décès du conjoint, changement de profession, etc.), l'assuré n'a pas besoin d'attendre la fin de sa première année de contrat pour résilier sa mutuelle sans frais.
- La résiliation prend effet 1 mois après que l'assureur en a été notifié.
- Comme c'est le cas par exemple pour un changement de banque, si vous résiliez votre mutuelle pour en changer, votre nouvel organisme assureur peut prendre en charge si vous le souhaitez, les démarches de résiliation auprès de votre ancien assureur.



Les échos pour devenir centenaire !

Petite liste de conseils pour atteindre le bel âge de 100 ans ! Alimentation, entourage, activité, la longévité est un art.

Okinawa n'a plus le monopole de la longévité ! Si, sur cette île nippone, les centenaires sont trois fois plus nombreux qu'en France, la péninsule de Nicoya, au Costa Rica, la communauté de l'Eglise adventiste de Loma Linda, en Californie, ou la région de Barbagia, en Sardaigne, ne sont pas en reste.

Les scientifiques appellent ces régions les « zones bleues ». « Leur point commun est d'être situées dans des régions isolées : île, vallée ou village enclavé », explique Jean-Marie Robine, directeur de l'équipe Démographie et Santé de l'Inserm de Montpellier.

« Certains gènes ont donc pu s'y concentrer et expliquer en partie cette longévité exceptionnelle. » Un quart de notre aptitude à la longévité serait en effet déterminée par nos gènes. Le reste dépendrait de notre mode de vie. Voici ce qui caractérise celui des centenaires des zones bleues.

N'y cherchez pas la « recette de la longévité », mais de sérieuses pistes pour « mieux vivre vieux » ...

Le matin, manger gras met le métabolisme au pas

Première devise des habitants de ces Blue zones : « *Prendre un petit-déjeuner de roi, un déjeuner de prince et un dîner de pauvre.* » A Loma Linda, par exemple, les adventistes s'offrent un petit-déjeuner copieux qui les cale jusqu'au soir.

Sans tomber dans un tel excès, n'hésitez pas à [manger beaucoup le matin, voire gras](#). Selon les études de l'université d'Alabama, un petit-déjeuner gras plutôt que sucré limiterait le stockage de gras abdominal et le diabète. Le premier repas conditionnerait notre métabolisme pour toute la journée...

S'activer chaque jour enrayer la fonte musculaire

Les centenaires sardes sont souvent d'anciens bergers qui marchaient 7 km par jour derrière leurs moutons...

Sans être des athlètes, les centenaires intègrent à leur vie des activités douces mais régulières. Et ils ont raison : selon les chercheurs de l'université de Muncie (Etats-Unis), une séance d'exercices hebdomadaire pendant six mois enrayerait le déclin musculaire des hommes de plus de 70 ans.

Alors que ceux qui s'exercent trois fois par semaine mais durant trois mois seulement verraient ensuite leurs muscles fondre rapidement. *Vélo, marche et escalier* donc, mais sans zèle !

A midi, manger moins pour vieillir moins

A Okinawa, les seniors ne se souhaitent pas « bon appétit » mais « hara hachi bu ! », c'est-à-dire, mange jusqu'à ce que ton estomac soit plein à 80 %, surtout de [légumes](#).

Résultat, ils ingèrent chaque semaine environ 2 100 kcal de moins que le Français moyen. L'impact d'une légère restriction calorique sur la longévité a été démontré chez l'animal. En abaissant notre métabolisme, elle réduirait la production de radicaux libres dont on connaît bien les effets sur le vieillissement cellulaire.

Mais pas question de s'affamer !

Grignoter des noix au goûter protège le cœur

En mangeant des fruits à coque 5 fois par semaine, les habitants de Loma Linda réduisent de moitié le risque d'infarctus du myocarde et ajoutent 7,3 années à leur espérance de vie.

C'est en tout cas ce qu'affirment les chercheurs des Instituts nationaux pour la santé américains (NIH). Entre autres vertus, les acides gras insaturés des noix, noisettes, amandes et cacahuètes abaissent le taux de « mauvais » cholestérol en préservant le « bon ».

Profitez de cet encas pour rire. En se réunissant tous les jours dans la rue pour se raconter des blagues, les centenaires sardes agissent sans le savoir sur leur tension artérielle et leur taux de cortisol, l'hormone du stress.

Donner de son temps booste les méninges

A Nicoya, tout centenaire qui se respecte a un plan de vie. A Okinawa, on appelle ça l'ikigai : un but dans la vie. En onze ans d'observation, le Dr Robert Butler, du NIH, a en effet conclu que les personnes âgées ayant une bonne raison de se lever le matin vivent plus longtemps et restent plus alertes que les autres.

Faire du bénévolat ou s'impliquer dans une cause qui vous tient à cœur est donc tout indiqué.

Souder son clan pour assurer ses vieux jours

De la Sardaigne au Costa Rica, tous les centenaires vous le diront : la règle n° 1 pour faire de vieux os est de bien s'entourer. Le futur centenaire est ouvert aux autres, famille comme [amis](#). En soutenant financièrement ses enfants et en s'occupant de ses petits-enfants, il s'assure d'être épaulé à son tour pour ses vieux jours.

En neuf années de suivi, le Pr Lisa Berkman, de l'université Harvard (Etats-Unis), a relevé deux fois plus de décès parmi les seniors les plus isolés que parmi ceux qui cultivaient des rapports humains étroits.

L'extraversion est d'ailleurs le trait de caractère que les chercheurs retrouvent le plus souvent dans les familles de centenaires.

Se coucher à heures fixes pour un sommeil de qualité

A quelle heure vous levez-vous ? Avec le soleil. Et à quelle heure vous couchez-vous ? Avec le soleil. Simple mais efficace, selon les centenaires de Nicoya.

Plus que l'heure, c'est la régularité qui compte. Selon des chercheurs israéliens, se coucher et se lever à heures régulières permettrait de réguler le rythme circadien et d'améliorer [la qualité du sommeil](#).

Ceux qui ont du mal à s'endormir opteront pour l'éternel remède de grand-mère : le verre de lait. Oui, mais de chèvre ! Les chercheurs suspectent les Sardes d'y puiser un élixir qui préviendrait la maladie d'Alzheimer...



POIREAUX GRILLES ET MOULES

Ingrédients : pour 4 personnes

4 gros poireaux
1 kg de moules de bouchot
1 gousse d'ail
10 cl de vin blanc
40 g de beurre
20g de farine
25 cl de bouillon de cuisson des moules
10 cl de crème
Jus et zeste de 1/2 citron
Persil, poivre, noisettes et huile de noisettes.



Préparation :

Nettoyer les moules, les faire ouvrir dans une poêle à feu vif. Ajouter la gousse d'ail et le vin blanc.

Retirer les moules et garder le jus de cuisson.

Faire un roux, pour cela dans une casserole faire fondre le beurre et ajouter la farine en mélangeant sans arrêt, incorporer progressivement le jus des moules et mélanger à feu doux. La consistance doit être celle d'une purée plutôt liquide.

Ajuster le bouillon en fonction.

Verser ensuite la crème liquide.

Inutile de saler le jus des moules l'est suffisamment.

Décoquiller environ la moitié des moules et enlever une coquille sur 2 des moules restantes.

Ajouter 10g de moules décoquillées dans la sauce (j'en ai mis le double) le jus de citron et mixer finement.

Réserver.

Nettoyer les poireaux et ne garder surtout que la partie blanche.

Badigeonner d'huile d'olive et passer sous le grill en les retournant régulièrement jusqu'à ce qu'ils soient entièrement noirs.

Au bout de 20 à 25 mn ils doivent être entièrement brûlés.

Les sortir du four et laisser tiédir (la vapeur ne doit pas sortir sinon le poireau serait sec).

Ouvrir les poireaux dans la longueur et les disposer entiers dans l'assiette.

Il est évident que la partie brûlée des feuilles ne se mange pas.

Verser un filet d'huile de noisettes.

Réchauffer la sauce aux moules et l'ajouter à l'intérieur du poireau brûlé.

Ajouter les moules dans l'assiette et quelques noisettes grossièrement concassées.

Terminer avec un filet d'huile de noisettes, le zeste de citron et le persil.

Vous allez vous régaler, c'est une tuerie !

Nicole COUDENC

À partir d'une recette d'Eric Fréchon chef du Bristol à Paris

Les Echos du Patrimoine et de la Prévoyance

A. UNE JURISPRUDENCE

TAXE FONCIÈRE :

En vertu de l'article 1389,1 du CGI, la taxe foncière bénéficie d'un dégrèvement pour vacance de maison. Les locataires l'ayant informé de leur départ, le propriétaire a confié un mandat de recherche de nouveaux locataires à une agence immobilière. Malgré une baisse de loyer proposé, aucun locataire n'a été trouvé. La situation financière du propriétaire devenant délicate, il a proposé le bien à la vente (en même temps que la recherche d'un locataire) et a finalement vendu le bien.

Le tribunal administratif a rejeté la demande de dégrèvement de la taxe foncière estimant qu'en raison du mandat de vente le bien n'était plus exclusivement destiné à la location.

Le Conseil d'Etat a rappelé que le caractère involontaire de la vacance auquel est subordonné le dégrèvement de taxe s'apprécie eu égard aux circonstances dans lesquelles cette vacance est intervenue et aux demandes accomplies par le propriétaire, selon les possibilités qui lui étaient offertes.

Aussi, le Conseil d'Etat a jugé que la seule circonstance qu'un bien demeurant effectivement proposé à la location soit mis en vente n'est pas de nature à priver le contribuable du bénéfice du dégrèvement.

B. ASSURANCE-VIE

1. LE NIVEAU DE TAXATION DES GAINS EN CAS DE RETRAIT D'ARGENT DE SON ASSURANCE-VIE

Taxation des gains correspondants aux versements qui ont été réalisés				
Age du contrat	Avant le 26/09/1997	Entre le 26/09/1997 et le 26/09/2017 ⁽²⁾	Après le 26/09/2017 ⁽¹⁾	
			Pour la part des versements inférieurs à 150 000 € ⁽³⁾	Pour la part des versements supérieur à 150 000 € ⁽³⁾
Inférieur à 4 ans	Sans objet	Impôt sur le revenu (par défaut) ou taxe de 35 %	Taxe de 12,80 % (ou impôt sur le revenu) ⁽⁴⁾	Taxe de 12,80 % (ou impôt sur le revenu) ⁽⁴⁾
Entre 4 et 8 ans	Sans objet	Impôt sur le revenu (par défaut au taux de 15 %)	Taxe de 12,80 % (ou impôt sur le revenu) ⁽⁴⁾	Taxe de 12,80 % (ou impôt sur le revenu) ⁽⁴⁾
Supérieur à 8 ans	Exonération totale	Après abattement ⁽⁵⁾ impôt sur le revenu (par défaut) ou taxe de 7,5 %	Après abattement ⁽⁵⁾ impôt sur le revenu (par défaut) ou taxe de 7,5 %	Après abattement ⁽⁵⁾ taxe de 12,80 % (ou impôt sur le revenu) ⁽⁴⁾

- (1) Loi de finance de 2019 : les versements effectués depuis le 01/01/2020 sur les contrats ouverts avant 1983 sont également assujettis à ces règles d'imposition.
- (2) Les gains issus de versements inférieurs à 30 490 € effectués entre le 26/09/1997 et le 31/12/1997 sont exonérés d'impôts.
- (3) Cette limite de 150 000 € (le double pour un couple) s'entend pour l'ensemble des contrats d'assurance vie et de capitalisation ouverts et non pas par contrat.
- (4) L'option de l'impôt sur le revenu, si elle est choisie, est faite lors de la déclaration de revenus. Au cas où le montant de taxe prélevé (à 7,5 ou 12,80 % s'avère supérieur à l'impôt dû, l'excédent est restitué.
- (5) L'abattement fiscal sur les gains issus du contrat est de 4 600 € par an pour une personne seule (célibataire, divorcée, veuve) ou de 9 200 € pour un couple marié ou pacsé.

2. RÈGLES DE TRANSMISSION : TAXES OU DROITS À RÉGLER AU FISC

Date d'ouverture du contrat	Age de l'assuré lors des versements	Régime applicable à chaque bénéficiaire sur les versements effectués	
		Avant le 13/10/1998	Après le 13/10/1998
Avant le 20/11/1991	Moins de 70 ans Plus de 70 ans	Exonération totale des droits de succession	Abattement de 152 500 € puis 20 % de taxation jusqu'à 700 000 € de capitaux (31,25 % au-delà)
Après le 20/11/1991	Moins de 70 ans	Exonération totale des droits de succession	Abattement de 152 500 €, puis 20 % de taxation jusqu'à 700 000 € de capitaux (31,25 % au-delà)
	Plus de 70 ans	Abattement de 30 500 € sur tous les versements effectués après 70 ans, qui sont ensuite soumis aux droits de succession classiques (les gains sont exonérés)	

Lorsqu'on est marié, le conjoint survivant est exonéré de tout impôt sur les biens et les capitaux transmis par le défunt. Il en est de même pour les capitaux issus d'une assurance vie et cela quelque soit le montant, les dates de souscription des contrats et l'âge du souscripteur au moment des versements. Il en va de même pour les partenaires de Pacs, totalement exonérés eux aussi de droit de succession et cela depuis 2007. Les sommes transmises via l'assurance vie s'additionnent à la part d'héritage que le pacsé survivant recevra éventuellement par testament.

Attention, toutefois aux versements effectués par le souscripteur du contrat qui seraient manifestement exagérés.

Jean-Denis COUDENC



Les Echos des Echos : Depuis quand accumule-t-on des richesses ?



« Des animaux étranges, des statues et de l'or – partout le scintillement de l'or. » Lorsque l'archéologue Howard Carter ouvre le tombeau de Toutankhamon en 1922, il découvre un impressionnant bric-à-brac de plus de 600 objets. Ce trésor, aussi emblématique de l'Égypte antique que les grandes pyramides, témoigne du faste de la civilisation pharaonique. Pour autant, le penchant humain pour le luxe ne date pas des Égyptiens (- 3200).

Au néolithique, les marques de richesse se font plus nombreuses

Dès [la préhistoire](#), les hommes semblent avoir montré un vrai goût pour des objets dont le raffinement n'avait alors rien d'indispensable. Aux alentours des Eyzies, en Dordogne, les paléanthropologues ont ainsi retrouvé un certain nombre d'objets de parure vieux de 30 000 ans. Mais c'est au néolithique que les marques de richesse se font plus nombreuses. « La fin de la préhistoire se caractérise un peu partout dans le monde par l'émergence des premières sociétés hiérarchisées », souligne le collectif de chercheurs et experts de l'exposition « Signes de richesse » (RMN, 2015), auteurs d'un ouvrage éponyme. « Les causes de cette mutation irréversible sont à rechercher dans le passage à l'économie de production consécutive à "[l'invention de l'agriculture](#)" et de l'élevage. » Les hommes se sédentarisent et commencent à stocker de la nourriture, des biens de première nécessité et même des objets de valeur, fabriqués avec des coquillages, des pierres ou encore des métaux rares.

Ornements, dot, offrandes...

La « perle d'Abou Dabi », découverte sur le site de Marawah, aux Emirats, et réputée plus ancienne perle naturelle du monde, est âgée de 8 000 ans, par exemple. Ces [objets précieux](#) étaient rarement utilisés pour des transactions marchandes – achat de terre, de nourriture... Le plus souvent, il s'agit d'ornements, mais ils semblent aussi avoir été utilisés comme dot pour des unions, comme dédommagement symbolique suite à un conflit, ou encore comme offrandes au cours de rituels, notamment funéraires.

Une marque de statut social

Signes ostentatoires de puissance et de richesse, ils permettaient vraisemblablement de marquer le statut social de leurs propriétaires. Quelques rares [tombeaux](#) témoignent ainsi d'une immense fortune pour l'époque, comme les sépultures de Bòbila Padró, en Catalogne : outils, armes et parures venues de différentes régions du monde, matériaux précieux tels que l'obsidienne de Sardaigne, etc. Au néolithique, cependant, le développement du luxe reste limité car les peuples sont très nomades ; ils ont tendance à épuiser leurs sols puis à migrer vers d'autres régions. La propriété pérenne de terres, qui adviendra plus tard, encouragera davantage encore la possession d'objets de luxe et le développement d'inégalités de classe.

Les échos de la Finance

La blockchain expliquée... en moins de 100 mots (Relevé sur le net)

Bon nombre d'entre nous, même béotiens en matière numérique, savent que la chaîne de blocs est un sujet d'actualité brûlant. Comme il ne faut pas mourir idiot, et malgré notre grand âge, nous devons être capable de soutenir une conversation de salon sur le sujet.

« Pouvez-vous m'expliquer comment cela fonctionne concrètement ? ».

Vous (un « **nœud** ») avez un fichier de transactions sur votre ordinateur (un « **registre** »). Deux comptables publics (que nous appellerons des « **mineurs** ») possèdent le même registre sur leur ordinateur respectif (il est donc « **distribué** »). Lorsque vous effectuez une transaction, votre ordinateur envoie un e-mail à chaque comptable pour les en informer.

Chaque comptable se précipite pour être le premier à vérifier que vous pouvez vous permettre cette transaction (et gagner son salaire en « **Bitcoins** »). Le premier à effectuer la vérification et la validation appuie sur « **RÉPONDRE À TOUS** », et joint sa technique de vérification de la transaction (le « **proof-of-work** »). Si l'autre comptable est d'accord, tout le monde actualise son fichier...

Cette opération est rendue possible par la technologie « **blockchain** ».

C'est sûrement plus compliqué que cela, non ?

Oui, mais pas tant que ça au niveau du concept. Les choses se compliquent quand on le met en œuvre et qu'on tente d'en retirer de la valeur. L'exemple ci-dessus sera bien évidemment jugé trop simpliste pour certains, mais il peut constituer un point de départ pour d'autres.

Dans un environnement traditionnel, **des tiers de confiance servent** d'intermédiaires aux transactions financières. Si vous envoyez un jour de l'argent à l'étranger, vous passerez par un intermédiaire, en général une banque. La transaction ne sera normalement pas instantanée (et pourra prendre jusqu'à 3 jours), et l'intermédiaire prélèvera une commission pour ses services, sous forme de frais de conversion au taux de change ou autres.

La technologie de **chaîne de blocs** originale est libre de droits et offre une alternative aux intermédiaires traditionnels pour les transferts en monnaie numérique **Bitcoin**. L'intermédiaire est remplacé par la **vérification collective de l'écosystème**, ce qui offre un degré élevé de traçabilité, de sécurité et de rapidité.

Dans l'exemple ci-dessus (une « **chaîne de blocs publique** »), il existe plusieurs « nœuds » comme vous sur le réseau qui agissent simultanément en tant qu'exécuteurs des transactions et mineurs. Les transactions sont regroupées par blocs avant d'être ajoutées à une chaîne de blocs. Les mineurs* reçoivent une prime en Bitcoins en fonction du temps de calcul nécessaire pour déterminer a) si la transaction est valide et b) la clé mathématique qu'il convient de lier au bloc de transactions dans le registre ouvert, à l'emplacement adéquat. Plus le nombre de transactions exécutées est important, plus les Bitcoins viennent grossir l'offre de monnaie virtuelle. La « prime » que les mineurs reçoivent se réduira tous les quatre ans, jusqu'à ce que la production de Bitcoins finisse par cesser (même si, selon les estimations, cela ne sera pas avant 2140 !). Bien entendu, si la chaîne de blocs avait initialement pour but de fonctionner avec des Bitcoins, d'autres monnaies virtuelles peuvent être utilisées, à l'instar d'Ether.

Pourquoi dois-je connaître la chaîne de blocs ?

Pour trois raisons :

1. La technologie de chaîne de blocs **n'est pas nécessairement réservée à la sphère publique**. Elle peut être utilisée dans le privé, les **nœuds** constituant alors simplement les points d'un réseau privé et la chaîne de blocs étant utilisée comme un registre distribué. Les établissements financiers subissent notamment une forte pression pour prouver qu'ils respectent les réglementations et bon nombre d'entre eux prennent de l'avance dans la mise en œuvre des chaînes de blocs. Les solutions sécurisées telles que la blockchain peuvent être la clé pour réduire les frais de conformité.
2. La technologie de chaîne de blocs ne se **limite pas à la finance**. Elle peut être appliquée à toute transaction en plusieurs étapes nécessitant traçabilité et visibilité. Au niveau de la chaîne logistique notamment, la blockchain peut permettre de gérer et de signer des contrats ainsi que de vérifier la provenance des produits. Elle pourrait aussi servir de **plateforme de vote**, pour gérer les titres et actes et à bien d'autres usages encore. Plus les mondes numérique et physique convergeront, plus les applications pratiques de la blockchain se développeront.
3. La croissance exponentielle et révolutionnaire de la blockchain découlera de la **convergence** entre les chaînes de blocs publiques et privées pour former un écosystème dans lequel les entreprises, les clients et les fournisseurs peuvent coopérer de manière sûre, traçable et virtuelle. J'espère que ceci vous donnera matière à discuter de la blockchain, alors bon minage !

**Le minage désigne la validation d'une transaction réalisée en devise virtuelle en cryptant les données et l'enregistrement de celle-ci dans la blockchain.*



Les Echos de l'Histoire

Antoine de Saint-Exupéry,

Le célèbre papa du *Petit Prince*

En 1900 naissait Antoine de Saint-Exupéry, à Lyon. **De la vie de l'aviateur, auteur, journaliste, scientifique, nous connaissons surtout ses nombreux voyages** en avion mais aussi son chef-d'œuvre, *Le Petit Prince*.

La vie d'Antoine de Saint-Exupéry fut extrêmement riche et diverse. En voici quelques points marquants.

1. Il a été fasciné par l'aviation dès son plus jeune âge

Né le 29 juin 1900 près de la place Bellecour à Lyon, il est l'aîné d'une fratrie de cinq enfants. Élevé dans une famille issue de la noblesse, il est très tôt tenté par l'aviation : il n'avait que 12 ans lorsqu'il est monté dans son premier avion ! Sa mère n'était pas favorable à ce baptême de l'air mais le jeune garçon a menti aux aviateurs en disant qu'elle avait donné son approbation. Le vol, qui a lieu à Ambérieu-en-Bugey (Ain), est une révélation.

Sa passion pour la littérature et l'écriture se déclare également très tôt. Il commence à écrire des poèmes sur son expérience dès son premier vol. Cet élève médiocre, un peu rêveur, parvient à gagner le prix de narration de son lycée.

2. Il a échappé de nombreuses fois à la mort

Mécanicien d'aviation durant son service militaire, Antoine de Saint-Exupéry est célèbre pour ses vols pour distribuer du courrier jusqu'en Amérique du Sud avec l'Aéropostale. Mais tous ses vols ne se passent pas comme prévu. En 1923, il est victime de son premier accident grave. Alors qu'il décolle du Bourget avec l'avion le plus rapide de l'époque, son appareil s'écrase au sol.

Plus de dix ans plus tard, un autre vol manque de tourner à la catastrophe. En tentant de battre un record de vol pour relier Paris à Saïgon, son avion s'écrase en plein milieu du désert libyen. À Paris, la presse s'affole : Antoine de Saint-Exupéry a disparu. Après un long trek dans le désert, le pilote doit sa survie à une rencontre miraculeuse avec des Bédouins. Trois ans plus tard, il manque de se faire amputer la main après un crash sur une piste new-yorkaise.

3. Il a écrit de nombreux chefs-d'œuvre de la littérature et du journalisme

Toute sa vie, Antoine de Saint-Exupéry n'a jamais cessé d'écrire. Ses mots concernent principalement ses vols, sa vie et ses rencontres avec les autres. L'occasion de partager sa vision du monde. Dans son premier livre, « *L'Aviateur* », publié en 1926, il confie ses impressions de jeune pilote. Son œuvre « *Terre des hommes* » lui vaudra ensuite le prix de l'Académie française en 1939. Mais son roman le plus connu reste « *Le Petit prince* ». Écrit à New York pendant la Seconde Guerre mondiale, ce conte illustré avec ses propres aquarelles est sorti en 1943. Il met en scène un jeune homme qui s'interroge sur l'absurdité du monde des adultes.

Si ses aventures lui ont inspiré des romans, il a également écrit de nombreux reportages dans la presse. Après sa disparition en Libye, c'est d'ailleurs au journal L'Intransigeant que le journaliste raconte en exclusivité ce qu'il s'est passé.

4. Il laisse derrière lui de nombreuses phrases inspirantes

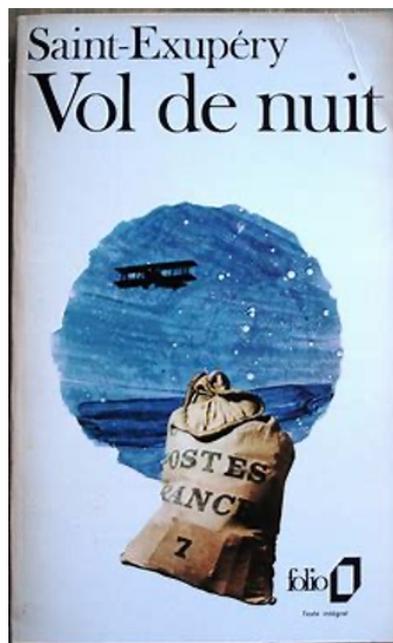
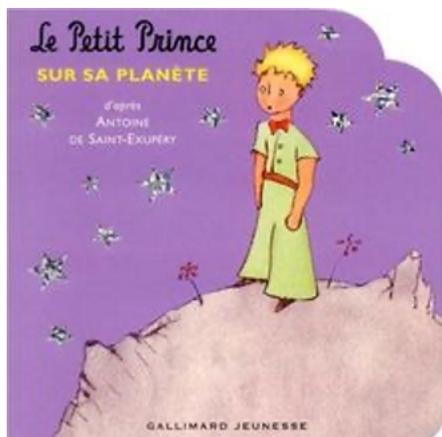
Ses écrits regorgent de phrases citées encore des années après sa mort. Parmi elles, celle, mythique, du Petit prince : « *On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux* ». « *Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve une réalité* » ou encore « *La vérité de demain se nourrit de l'erreur d'hier* » ont également marqué les esprits.

5. Sa mort reste mystérieuse

Même 75 ans plus tard, la mort d'Antoine de Saint-Exupéry reste teintée de mystères. Son avion est tombé en mer Méditerranée quelque part au large de la Provence le 31 juillet 1944. Suicide, avion abattu par les Allemands, malaise, accident ? On ne sait toujours pas avec précision ce qui a entraîné la mort de l'aviateur, âgé seulement de 44 ans. En 2000, la découverte de l'épave de l'appareil par un plongeur marseillais n'a pas permis d'apporter de réponse définitive. Une énigme qui contribue au mythe.

6. 120 ans après sa naissance, il est encore célébré

Antoine de Saint-Exupéry pointe à la huitième place des noms les plus utilisés pour les lycées, collèges et écoles français. Au total, 418 établissements scolaires portent son nom. À Lyon, il a donné son nom à l'aéroport. Et ses livres continuent d'être lus. Aujourd'hui encore, son œuvre « *Le Petit prince* » reste le livre le plus traduit et le plus vendu au monde après la Bible.



Tribune ouverte aux adhérents

MON VOYAGE EN AMÉRIQUE DU SUD PAR RAYMOND

J'avais proposé que notre revue soit l'occasion d'échanges entre les retraités que nous sommes.

Je voudrais ainsi ouvrir la porte à d'autres en vous contant un voyage aventure au CHILI en ARGENTINE et en BOLIVIE effectué avec mon épouse et un couple d'amis voici 7 ans.

Mon épouse a de grandes qualités d'organisatrice aidée en cela par GOOGLE ; elle se passe ainsi des agences de voyage et contacte directement les sites des organisateurs et voyagistes dans les pays envisagés. Vous vous doutez que plus on s'éloigne des sites habituels, plus les aléas sont nombreux.

Nous avons donc jeté notre dévolu sur l'Amérique latine et ses déserts les plus arides du CHILI, de l'ARGENTINE et de la BOLIVIE, nos goûts en matière de voyage étant plutôt axés vers la nature ou les endroits les moins fréquentés possibles.

Les agoraphobes que nous sommes ont été comblés tant par les paysages fantastiques que nos yeux ont pu admirer que par l'immensité désertique que nous offraient ces contrées.

Nous avons débarqué un jour de février à SANTIAGO du CHILI magnifique cité aux couleurs ocrées et à l'architecture espagnole coloniale.

Très rapidement, nous avons mis le cap vers le sud du CHILI dans un Airbus de la compagnie LAM et avons atterri à PUNTAS ARENAS pas très loin du détroit de Magellan en Patagonie, point de départ vers l'Antarctique. Ville portuaire, sans intérêt particulier sinon son austérité accentuée par un climat peu clément pluvieux et venteux.

Après avoir loué une voiture, nous avons visité le coin sur la « *route du bout du monde* », avons pu admirer la fourrure des guanacos et autres vigognes. Il est conseillé de bien se couvrir car bien que ce fût le printemps austral, la température était loin d'être clémente.

En cours de route, vers le sud de l'ARGENTINE, nous avons pu admirer les sommets du parc national TORRES DEL PAINE avec le CERRO TORRE et le FITZ ROY découpés comme les incisives des félins africains se reflétant dans de magnifiques lacs.

Nous ne pouvions passer à côté des merveilles de la nature que constituent les glaciers entourant l'immense lac ARGENTINO et notamment le PERITO MORENO longue muraille de glace de 1 km se déversant dans le lac. La balade en bateau au pied de ces masses de glace menaçant de s'écrouler fut inoubliable. A l'occasion du passage de la frontière ARGENTINE, nous avons pu évaluer l'animosité régnant entre ces deux nations.



Notre but était de visiter les merveilles du sud du CHILI mais aussi au nord le légendaire désert le plus aride du monde l'ATACAMA. D'un coup d'aile, nous avons atterri à San PEDRO de ATACAMA. A l'aide d'un 4x4 de location, par un sentier rempli d'ornières, nous sommes montés au petit matin de l'altitude de 2500 m à 4320 m pour observer les geysers DEL TATIO.



Inutile de vous dire que le passage brutal à cette altitude ne se fait pas impunément. J'ai découvert à mes dépens ce qu'étaient les troubles liés à l'altitude, j'avais l'impression d'avoir ingurgité un litre d'armagnac ou de débarquer d'un bateau du Vendée Globe après un mois de navigation !

Après avoir visité les SALARS du désert d'ATACAMA et EL VALLE de la LUNA, notre programme nous amenait en BOLIVIE dont la frontière était toute proche à une cinquantaine de km.



Le poste frontière HITO CAJON situé à une altitude respectable de plus de 3500 m était constitué d'une petite cabane isolée dans un lieu désertique, occupée par un douanier qui a gentiment tamponné nos passeports. Nous avons rendez-vous avec le 4x4 Bolivien qui devait nous accompagner pendant 10 jours dans l'immense désert du POTOSI. Allait-il honorer ses engagements ?

Après une attente de plus d'une heure, notre guide s'est pointé et a chargé sur son TOYOTA nos bagages. Notre soulagement fut à la mesure de notre inquiétude.



Ainsi a commencé l'un des plus beaux périple que mes voyages m'ont permis d'effectuer. A une altitude variant de 3.000 à 5.000 m, nous avons pu admirer dans une aridité extrême, sur des pistes que seul le chauffeur était capable de reconnaître, des paysages constitués de volcans, de lagunes aux couleurs variées occupées par des nuées de flamands roses, des canyons aux tons rougeoyants. Notre souffle court au début du périple, corrigé par des médicaments spécifiques, s'est peu à peu habitué à ces hauteurs extrêmes.



L'apothéose fut atteinte après 3 jours : Le légendaire SALAR D UYUNI bien connu depuis que le rallye DAKAR est venu un peu le souiller. Le ciel et le sol de sel couvert d'une fine pellicule d'eau se confondaient. Sur une surface de 10.500 km² une réserve gigantesque de sel et de lithium (batteries) Jusqu'à 120 m de profondeur.



Nous avons atteint notre ultime but ; nous avons commencé notre retour avec des images gravées dans nos yeux.

Si vous souhaitez faire ce voyage, il vaut mieux être en bonne santé et surtout supporter l'altitude et l'inconfort parfois !

Raymond CAMBOULIVE

Les Echos des Libraires

Olivier NOREK

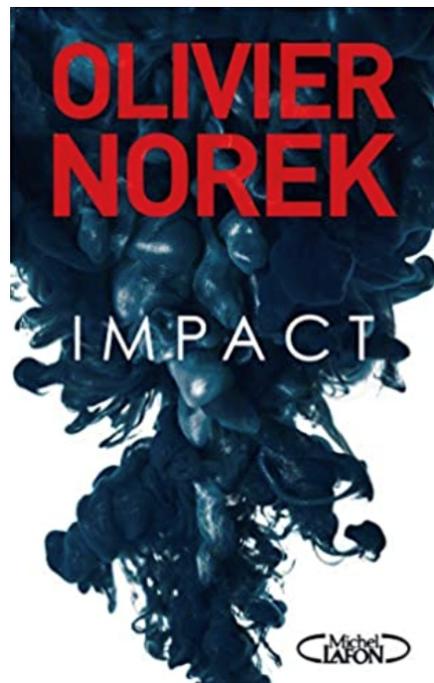
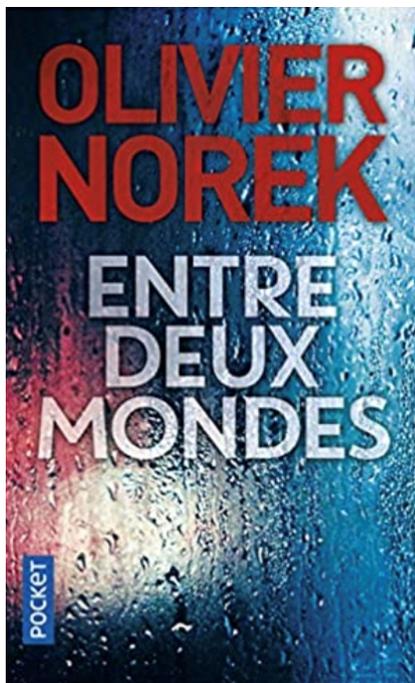
C'est un auteur de polar engagé et reconnu, que je vous recommande vivement.

Il est né à Toulouse en 1975, et a écrit déjà 6 romans exceptionnels.

Avec un engagement total sur les maux de notre monde moderne.

Entre la jungle de Calais et la pollution qui détruit notre monde.

Le Times sacre Olivier NOREK meilleur auteur de polar de cette fin d'année 2020



Ce n'est pas vraiment une dystopie, ni un « romanquête », mais un peu les deux à la fois. Fondé sur un impressionnant travail de documentation, *Impact*, le sixième roman d'Olivier NOREK, recense et accole toutes les manifestations du dérèglement climatique de la dernière décennie pour imaginer une France en pleine crise, à l'aube de l'élection présidentielle de 2022.

Allez-y, lancez vous avec Olivier NOREK dans ses engagements, vous aurez du mal à les lâcher avant la fin.

Bernard BOUISSOU

Le Billet d'humeur de Raymond

« *Qu'est-ce qu'il a dit ? Tu as compris quelque chose ?* »

Ces deux phrases constituent les leitmotifs de nos soirées télévision avec mon épouse.

A tel point que tous deux, avons décidé de faire contrôler notre faculté auditive par un ORL.

L'audiogramme s'est révélé normal pour les septuagénaires que nous sommes. Tout au long de notre longue existence, nous avons pris soin de ne pas pousser le son de notre sono trop fort, nous n'avons pas été des piliers de boîtes de nuit, nous n'avons pas pratiqué la ferronnerie ; bref, une vie sonore modérée pour nos tympanes.

Notre inquiétude est allée croissant quand nos petits enfants ont commencé à nous adresser la parole, essentiellement lors des étrennes ou lors de réunions de famille.

Nous avons l'impression qu'en s'exprimant, ils se débarrassaient le plus vite possible de ce qu'ils avaient à dire ; leur débit à la seconde dépassait nos capacités de réception.

Dans quelle langue s'exprimaient-ils ? Cette question allait de soi car entre eux ils avaient l'air de se comprendre !

Inutile de vous décrire leur regard condescendant quand nous leur demandions de réguler leur débit et de répéter en articulant.

Bien entendu, notre sentiment de culpabilité allait croissant au gré de ces conversations intergénérationnelles. Que devons nous faire ? Aller visiter AFFLELOU qui semblait offrir ses prothèses auditives ? Apprendre cette langue nouvelle ? Nous étions dans le désarroi total.

Notre moral est remonté d'un coup quand au hasard de nos zappings télé, nous sommes tombés sur un film des années 30 « l'hôtel du Nord » et, miracle ! Une élocution claire ! Nous comprenions ce que ces deux magnifiques artistes disaient. Et là tout s'est éclairé ; l'articulation était le nœud du problème.

Nous ne prenons plus la peine ni le temps d'articuler. Démosthène l'athénien avait bien compris que l'éloquence passait par l'articulation. La légende lui fait remplir sa bouche de galets afin de déclamer plus distinctement ses discours épидictiques.

Notre jeunesse apprend à lire, à écrire, mais hélas n'apprend pas à parler. Or, le langage n'est il pas le plus important moyen de communication ?

L'apprentissage de l'expression orale par le théâtre paraissait être l'un des moyens les plus recommandés pour améliorer sa diction mais on peut en douter quand on essaye de comprendre l'acteur Arnaud DUCRUET dans la série télévisée « Parents mode d'emploi ». Par mimétisme, il adopte le même débit incompréhensible que son fils !

Bah ! j'arrête de « *bouvardiser* », sinon on va me prendre pour un vieux c...



Raymond Cambolive

IN MEMORIAM

Cette triste année 2020 a vu partir certains de nos confrères adhérents de notre association. Nous avons présenté nos condoléances aux membres de leur famille :

André CHARDONNEAU né le 8 mars 1931, demeurant à QUINT FONSEGRIVES Il était un adhérent fidèle depuis de nombreuses années.

Gaston PASCAU qui demeurait à TARBES, lui aussi fidèle à notre association.

René GOURRIN né le 12 novembre 1948 qui demeurait à SAINT ORENS nous a quittés le 6 mars 2020 à l'âge de 71 ans. Il était commissaire aux comptes honoraire, inscrit de 1977 à 2012.

Membre du conseil régional de la compagnie de 1999 à 2006. Il fut membre du bureau de 2001 à 2006.

Après avoir collaboré au cabinet de Christian LATOUCHE alors appelé la SOFINAREX sous la direction de notre regretté confrère Christian BOURRUEL, il a intégré en qualité d'associé le cabinet SERCO où il a fini sa carrière.

Raymond SAINT PIERRE nous a quittés à l'âge de 91 ans. Il fut une personnalité marquante de notre profession tant sur le plan régional que national. Il fut membre du CROEC de 1971 à 1978. Il présida notre ordre régional de 1973 à 1975

Il fut vice-président de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de 1983 à 1986 et membre du Conseil National de la Compagnie pendant la même période.

Il a été le fondateur de la FAROEC (fédération nationale des associations de retraités experts-comptables) qu'il présida pendant de nombreuses années.

Il jeta les bases de l'association régionale qui nous rassemble aujourd'hui.

Son mérite ne s'arrête pas à ses activités de représentation car il forma tout au long de sa carrière de nombreux jeunes experts-comptables qui brillèrent au sein nos représentations syndicales ou professionnelles.

C'était un homme exigeant et qui savait s'entourer d'associés et de collaborateurs de qualité.

LES EXPERTS-COMPTABLES et COMMISSAIRES AUX COMPTES RETRAITES DE TOULOUSE OCCITANIE

COMPOSITION DU BUREAU

Jean-Denis COUDENC
06 12 90 91 93

Président
jd.coudenc@acteva.eu

Bernard BOUISSOU
06 07 05 91 09

Président honoraire
bouissou.bernard@wanadoo.fr

Raymond CAMBOULIVE
06 08 22 98 58

Président honoraire
raymond.camboulive@orange.fr

Roland BONNEFONT
06 74 73 19 32

Secrétaire général
rolandbonnefont@wanadoo.fr

Françoise LANÇON
06 99 16 77 96

Trésorière
f.lancon@hotmail.fr

LES AUTRES ADMINISTRATEURS

Jean-Paul AZEMA	06 85 08 15 20	jeanpaul-azema@orange.fr
André CUQ	06 13 68 36 17	janie.cuq@gmail.com
Alain GUY-MOYAT	06 07 44 05 96	guy-moyat.alain@orange.fr
Philippe HUBERT	06 08 28 32 88	ph-hubert@orange.fr
Jean-Louis LE MANACH.	06 03 82 01 19	jlmanach@wanadoo.fr

Comme secrétaire OEC proche de notre association notamment au service du coaching :

Sylvie OZOUX 06 51 14 71 62 sozoux@oec-toulousemp.org

COMITE DE REDACTION

Bernard Bouissou (rédacteur en chef), Roland Bonnefont, Raymond Camboulive et Jean-Denis Coudenc

Nous vous rappelons que tout adhérent peut nous adresser un article qu'il lui plairait de voir figurer dans notre journal

**ECR TOULOUSE OCCITANIE
11, boulevard des Récollets - 31400 Toulouse**

Membre de la fédération française d'association de retraités des experts comptables et commissaires aux comptes.

REGOIGNEZ L'ECR TOULOUSE OCCITANIE / Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts
L'ECR Toulouse regroupe aujourd'hui plus de 130 membres